

Identité numérique. Vers une formation aux écritures et au souci de soi ?

Olivier Le Deuff

► **To cite this version:**

Olivier Le Deuff. Identité numérique. Vers une formation aux écritures et au souci de soi?. Hermès Science Publication. Enseignement, préservation et diffusion des identités numériques, lavoisier, 2014, 978-2746239173. <sic_01096771>

HAL Id: sic_01096771

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01096771

Submitted on 18 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre

Identité numérique. Vers une formation aux écritures et au souci de soi ?

Version pré-print du chapitre Olivier Le Deuff (2014) « Identité numérique. Vers une formation aux écritures et au souci de soi ? » in *Enseignement, préservation et diffusion des identités numériques*, sous la dir. de Jean Paul Pinte, Hermès lavoisier p.11-25

1.1. Introduction

L'identité numérique est une thématique qui peu à peu prend sa place au sein des formations scolaires et universitaires. La place des réseaux sociaux est évidemment centrale dans cette formation. Toutefois les réseaux sociaux numériques sont parfois présentés comme des systèmes en opposition avec l'institution scolaire. Sans doute aussi, l'entrée par les réseaux sociaux est insuffisante et témoigne d'une place trop ténue dans les cursus pour envisager une formation plus ambitieuse qui dépasse le seul cadre d'un bon usage et des bonnes pratiques. En effet, les discours émanant de l'institution insistent fréquemment sur des mises en garde vis-à-vis des dérives constatées sur les réseaux de type *facebook* ou il y a encore quelques années sur le niveau médiocre en général des blogs de la plateforme *skyrock*. Il est vrai que les messages portés par les médias généralistes sont essentiellement alarmistes, alertant sur un tas de dérives réelles ou fantasmées qui font de l'identité numérique essentiellement un objet d'inquiétudes notamment pour les parents. Dès lors, la mission éducative ressemble parfois à une réponse à une injonction médiatique et parentale davantage liée à une inquiétude forte voire à une angoisse qui ne permet guère d'envisager sereinement une formation à cette question si ce n'est en restant sur le registre de la simple mise en garde. Evidemment, ce prisme angoissé renvoie très nettement à la faible culture numérique des usagers et des citoyens dans son ensemble. Cette faiblesse n'est d'ailleurs pas nouvelle et s'avère en fait liée au faible développement d'une culture technique très largement déficitaire, notamment du fait que la question technique demeure très largement considérée comme subalterne ou non noble.

Dès lors, la question de la formation à l'identité numérique doit faire face à plusieurs obstacles.

- Le premier est celui qu'il s'agit d'une réaction bien souvent non rationnelle à des inquiétudes et à des faits divers. Le concept est peu interrogé, le temps alloué à la formation est faible et peu lié à des domaines de formation plus large.

- Le second est que l'injonction non rationalisée est également celle de l'absence d'une culture technique qui consiste à considérer les outils du numérique comme des instruments sans en comprendre les présupposés et les pré-requis technologiques nécessaires à leur fonctionnement. Par conséquent, on a tendance à former plus à Facebook qu'à la question de l'identité numérique.

- Le troisième est la conséquence des deux précédents et place l'identité numérique dans une forme de territoire de formation peu circonscrit et mal identifié qui fait que la formation dépend très largement des bonnes volontés du terrain. La formation à l'identité numérique rejoint ainsi les territoires mal valorisés de la formation aux médias et à l'information. Nul étonnement par conséquent, que la situation d'une formation à l'identité numérique ne puisse s'appuyer sur quelque chose d'existant véritablement efficace tant l'institution néglige les travaux en matière de didactique de l'information et aux médias.
- Le quatrième obstacle est en fait très lié au troisième puisqu'il s'agit de constater que les dispositifs existants, notamment en France, sont des nuisances réelles pour envisager une formation de qualité. En premier lieu, les fameux B2I (brevet informatique et internet) au niveau scolaire et secondaire et dans une moindre mesure les C2I (certificat informatique et internet) à l'université, qui cultivent l'illusion que les jeunes générations seraient réellement formées à tous les aspects du numérique. Or, il en est rien, ces dispositifs qui consistent surtout à valider des compétences illusoire sont essentiellement des dispositifs administratifs qui ont nui au développement de trois cultures : la culture technique, la culture informatique et la culture informationnelle. Cette logique de certification sans réelle formation associée constitue un danger éducatif sans précédent d'autant que c'est ce modèle qui tend à être imposé dans tous les domaines. Or le numérique s'apprend, certes de différentes façons, que ce soit sur le temps scolaire ou sur des temps domestiques et affinitaires, mais il ne peut s'apprendre de manière uniquement spontanée parce qu'on est connecté ; illusion d'ailleurs qui conduit certains managers et administratifs de l'Education Nationale, coupés du terrain, à tenté d'imposer la logique du *learning center*¹ dans les établissements du secondaire.

La question de la formation à l'identité numérique mérite une ambition plus grande et une réinterrogation des modalités qui permettraient son réel développement. L'identité numérique est clairement une construction et pleinement une construction de soi. Nous employons à dessein l'expression de « construction de soi » et non pas « construction du moi »². D'ailleurs, se cantonner à la seule expression d'identité numérique est clairement une erreur. On peut lui préférer celle de présence numérique voire celle d'existence numérique. D'ailleurs, vraisemblablement, le seul fait d'adjectiver les concepts avec le mot numérique est assez paradoxal. On semble considérer que l'on reste dans une forme d'opposition entre deux territoires étanches, entre ce qui constituait la dichotomie classique et pourtant déjà dépassée entre réel et virtuel. En fait, le numérique est surtout un révélateur, un effet loupe sur un phénomène qui existe depuis fort longtemps et qui concerne la formation de sa propre identité. Une question qui intéresse beaucoup les psychologues et les enseignants soucieux de l'épanouissement des élèves et des étudiants. Cette question est en fait clairement celle d'une individuation personnelle mais également collective. Il faut donc prendre ici le numérique comme un moyen de repenser cette formation à l'individuation en réfléchissant à la place des objets techniques, notamment numériques dans cette construction. Par conséquent, cette formation mériterait d'être replacée au moins conceptuellement dans plusieurs domaines de l'histoire de la pensée et de l'histoire des outils et technologies de l'intelligence :

- La première lignée est celle des écritures de soi tant il s'agit de se définir soi-même et se manifester aux autres par des mécanismes et des dispositifs d'écriture.
- La seconde est concomitante et se place sur un axe davantage mnémotechnique. La formation à l'identité numérique fait pleinement partie d'une culture des *hypomnemata*, c'est-à-dire des supports

¹ Sur cette question, le lecteur pourra se reporter à mon blog où cette dérive est abondamment décrite. <<http://www.guidedesegares.info>>

² C'est d'ailleurs un des points mis en avant aussi par l'animation réalisée pour les publics du secondaire du théâtre forum Olympio. <<http://olympio.fr/>>

de mémoire qui permettent d'externaliser la pensée afin de mieux la retrouver mais aussi de pouvoir la transmettre.

Dès lors, la question n'est pas uniquement celle de l'identité numérique mais l'inscription dans un spectre beaucoup plus large. Il faut donc clairement dépasser le registre de l'impulsion pour aller vers celui de la construction et de l'individuation. Une question peu aisée tant justement les risques pulsionnels [LED 12] sont encouragés par la pression médiatique et publicitaire mais aussi par les dispositifs de gestion de son identité numérique dont les objectifs diffèrent parfois fortement avec le besoin d'individuation.

1. Concevoir l'identité numérique comme une écriture de soi

L'élargissement de la question de l'identité numérique aux écritures de soi présente plusieurs avantages. Le premier est celui d'opérer clairement une distinction entre le soi et le moi. Deux positions extrêmement différentes qui renvoient également à des stratégies de formation diamétralement différentes. La culture de soi diverge nettement face à un culte du moi par une inscription temporelle différente et par un exercice individuel qui diffère lui aussi par sa philosophie même. Tandis que le souci de soi va chercher à opérer un travail sur soi-même qui est avant tout une construction et une amélioration de soi, le culte de l'égo va privilégier une rentabilité immédiate et une amélioration des dispositifs qui concourent ou qui entretiennent l'illusion d'une bonne réputation. Là où la première est un exercice de raison, la seconde est en fait surtout un calcul. Les deux positions ne sont sans doute pas totalement antinomiques tant il s'agit d'affirmer son existence. Une existence qui n'est possible que par les relations tissées avec les autres mais aussi de par les dispositifs techniques indispensables à la constitution de notre intellect. En cela, notre identité dans sa globalité est constituée par cette diversité d'objets techniques qui font partie de notre quotidien :

« Nous sommes constitués par ces supports de mémoire comme suite à une greffe. Notre identité se dilue dans nos organes naturels mais aussi artificiels, ce qui provoque une confusion frontalière entre les opposés que sont le naturel et l'artificiel. Suis-je le même avec un cœur artificiel ? Suis-je le même sans ordinateur ? Suis-je même sans mes lunettes ? Suis-je même sans ces oeuvres de la technique, dont une d'entre elles est l'écriture ? Aussi faudrait-il parfois se déprendre de la notion d'identité, car elle ne résiste pas à sa diffusion dans les supports de mémoire de tout type : serais-je le même si je ne publiais pas ces notes ? Le fait de publier, via des supports de mémoire et grâce à des techniques, ne me constitue pas en tant qu'identité mais plutôt en tant que singularité. J'ex-iste. »³

Cette interrogation sur soi-même est ce que Michel Foucault désigne sous le nom de « souci de soi » : *« (...)la notion de « souci de soi-même ». Par ce terme, j'essaye tant bien que mal de traduire une notion grecque fort complexe et fort riche, fort fréquente aussi, et qui a eu une très longue durée de vie dans toute la culture grecque : celle d'epimeleia heautou, que les Latins traduisent, avec, bien sûr, tous les affadissements que l'on a si souvent dénoncés, ou en tout cas indiqués, par quelque chose comme cura sui⁴. Epimeleia heautou, c'est le souci de soi-même, c'est le fait de s'occuper de soi-même, de se préoccuper de soi-même, etc. »* (Foucault, 2001a, p.4)

³ Christian Fauré. <

<http://www.christian-faure.net/2006/03/11/contre-le-dnigrement-des-supports-de-mmoire-et-de-la-technique/>

>

⁴ « Si je fais tout dans l'intérêt de ma personne, c'est que l'intérêt que je porte à ma personne précède tout (*si omnia propter curam mei facio, ante omnia est mei cura*) », Sénèque, *Lettres à Lucilius*, trad. H. Noblot, Paris, Les Belles Lettres, 1945,

Ce souci de soi s'éloigne fortement du culte de l'ego pour privilégier une culture de soi qui réclame une concentration, une capacité d'étude et d'attention qui est celle de la *skholé* [LED 2010]. Une *skholé* qui s'oppose à une agitation de l'esprit, la *stultitia* qui est également définie par Foucault [FOU, 01, p.114] qui rappelle son origine stoïcienne et sa fréquente utilisation par Sénèque. Or bien souvent, cette agitation de l'esprit est justement ce qui caractérise le comportement des usagers face aux médias depuis une forme de zapping jusqu'à un état d'interruption ambiante, qui privilégie la sollicitation régulière plutôt que le travail en attention profonde. Sénèque évoque la nécessité que la personne en position de *stultitia* puisse être émergée de cet état par une personne tierce qui pourrait être un éducateur. Il parle alors de « sortie » ce qui n'est pas sans évoquer une autre sortie, celle hors de la minorité de l'entendement préconisée par Kant dans son texte sur les Lumières. Cette minorité intellectuelle décrite par Kant nécessite un effort, une sortie qui n'est possible que par une formation solide liée à l'écriture et à la lecture qui sont des techniques de l'esprit. Dès lors, cette minorité de l'agitation de l'esprit est autant technique qu'intellectuelle ce que démontre bien le philosophe Gilbert Simondon [SIM 1989], qui évoque quant à lui la nécessité d'une culture technique, garante d'un état de majorité face aux objets techniques. Cette majorité est la capacité à comprendre l'objet technique et à exprimer la complexité de la relation entretenue.

L'identité numérique se place pleinement dans cette perspective en reposant sur une maîtrise d'objets techniques numériques dont la complexité est parfois dissimulée par une simplicité d'usage, si bien que le caractère pulsionnel est davantage stimulé que la logique placée sous la cadre attentionnel et contrôlé d'une écriture de soi. Une écriture qui repose pleinement sur des dispositifs attentionnels, rétentionnels et intentionnels que sont les *hypomnemata* :

« on y consignait des citations, des fragments d'ouvrages, des exemples et des actions dont on avait été témoin ou dont on avait lu le récit, des réflexions ou des raisonnements qu'on avait entendus ou qui étaient venus à l'esprit. Ils constituaient une mémoire matérielle des choses lues, entendues ou pensées » [FOU 01b, p. 1237]

Bernard Stiegler [STI 08] démontre parfaitement que ces *hypomnemata* sont de plus en plus numériques et qu'ils sont présents dans nos vies quotidiennes. Seulement, ils présentent un caractère double tantôt remède tantôt poison, ce sont des *pharmaka*. En effet, ces dispositifs ne sont pas garants d'être absolument des techniques de soi ce que décrit parfaitement Alexandre Coutant [COU 11, p.54] :

« Les techniques de soi se donnent pour objectif une meilleure administration de soi, passant notamment par la capacitation à effectuer une sélection des faits vécus dignes d'intérêt. Elles reflètent des visions plus ou moins rationalisantes du sujet, des inclinaisons morales diverses et des conceptions plus ou moins immanentistes du soi selon les périodes. Il n'en demeure pas moins que, dans tous les cas, elles visent à donner au sujet un recul réflexif sur lui-même et à lui procurer la capacité d'évaluer et sélectionner des éléments de son expérience. La logique de flux d'activités mise en place par les Rsn ne relève en rien de cette volonté. Au contraire, ces derniers poussent à abandonner la réflexivité et les tentatives de stabilisation du soi (même si elles demeurent incomplètes et temporaires) pour se noyer dans le flux sans cesse renouvelé de traces de soi et des autres. Pour l'individu souhaitant exister sur ces réseaux, il faut renouveler sans cesse sa participation, quitte à accorder peu d'attention aux traces passées »

C'est justement ce travail de réflexion, de mise à distance et de construction de soi qu'il faut privilégier plutôt que de céder à la nécessité d'assurer une présence en ligne [MER 10] de tous les instants. Il faut plutôt concevoir la présence en tant que chose à écrire comme un exercice sur soi. La trace laissée devrait être majoritairement volontaire, dans le but d'un retour sur soi ultérieur. Ces retours sur soi sont facilités par certains outils ou réseaux comme notamment les signets sociaux. Il est vrai que Facebook a quelque peu amélioré ce retour sur soi en développant un mode *time-line* qui permet de construire une traçabilité organisée et personnelle de ses statuts au fil du temps. Mais cette stratégie rejoint davantage une mise en scène de soi qui converge vers une forme de storytelling qui vise davantage à se montrer aux autres, tel que l'on voudrait paraître plutôt que de chercher une vérité

sur soi-même. Twitter demeure parfois dans des logiques d'impulsivité avec une impossibilité de correction des tweets, voire de réelle suppression puisque tout est en fait stocké. Il convient de noter toutefois que *Memolane*⁵ permet d'effectuer une forme de retour sur ses écrits antérieurs en nous envoyant par mail quotidiennement le tweet ou les tweets écrits il y a un an ou il y a deux ans à la même date. *Memolane* étend ses fonctionnalités à la plupart des dispositifs sociaux désormais. Cet exercice mnémotechnique est intéressant du fait qu'il permet et facilite une réinterrogation de ces écrits qui bien souvent se situe davantage sur le territoire du jugement sur soi-même en termes de pertinence de ses écrits, plutôt que sur le registre de la nostalgie. Quelque part, ce retour sur soi permet de dégager parfois un sens à ses traces, c'est-à-dire la détection d'une marque de fabrique. Mais ce sens marqué, remarqué parfois, marquant personnellement également n'est pas nécessairement remarquable. En cela, la marque personnelle n'est pas le marketing. Or, une confusion gênante au niveau de la formation est en train d'émerger, introduisant les techniques du marketing au sein même de l'espace personnel pour mieux faire de l'individu un objet publicitaire.

Eviter le personal branding

La position du *personal branding* qui consiste à gérer l'identité numérique d'une personne, comme si elle était une marque s'avère clairement dangereuse car elle ne peut s'appliquer qu'à un public limité et qu'elle n'est en aucun cas à introduire dans un contexte scolaire. De plus, méthodes et concepts relèvent parfois de l'escroquerie pure et simple. Ceux qui y adhèrent sont surtout des consultants qui font du *personal branding* une démarche commerciale pour faire vivre leur entreprise. Evidemment, les critiques existent : le blog *personal branding* qui pratique la dérision est une excellente réponse à ce culte de l'égo. Le web facilite grandement cet état de fait avec la prédominance de plus en plus grande de la popularité sur l'autorité. Un phénomène qui ne cesse de s'accroître depuis l'avènement du web 2.0. Ce culte du moi risque de donner beaucoup de travail aux psychologues et psychiatres pour gérer des faillites personnelles suite au dopage réalisé sur les conseils des docteurs folamour du *personal branding*. Les recommandations pour une entreprise, un professionnel ou un individu et encore plus lorsqu'il s'agit d'un élève, sont fortement différentes.

En outre, les « dangers d'Internet » expression très à la mode dans les médias traditionnels et dans certaines thématiques d'interventions de sociétés ou associations qui viennent faire des conférences dans les sphères scolaires représentent une mauvaise identification et compréhension de l'identité numérique. Elle place la formation dans une optique de prévention. Or, c'est largement insuffisant.

Que ce soit l'optique du *personal branding* ou celle de la prévention, elles ne peuvent constituer une position pédagogique et éducative ambitieuse et tenable. Dans les deux cas précédents, il s'agit simplement de s'adapter. Or il ne s'agit pas seulement d'adaptation mais d'adoption de techniques et de dispositifs. L'adaptation résulte toujours d'un constat d'obligation ou de retard : c'est une contrainte. L'adoption privilégie davantage le choix et la construction, si bien que dans ce cadre, il ne s'agit pas d'appliquer des méthodes toutes faites ou des recettes. L'adoption s'inscrit davantage dans une démarche pédagogique :

*Adoption est un terme qui dérive d'« ad-optare » qui signifie opter ou choisir, greffer ou acquérir. Toute individuation humaine est un processus d'adoption, et la santé d'une individuation se mesure à sa possibilité d'adoption – d'un mode de vie, d'une technique, d'une idée, d'un étranger, etc. Le « faire sien » qu'est l'adoption suppose une participation de ce qui adopte à ce qui est adopté. Adapter/adopter. L'adoption est le processus d'une individuation, c'est à dire d'un enrichissement, tandis que l'adaptation est une désindividuation : une restriction des possibilités de l'individu.*⁶

⁵ <<http://memolane.com/>>

⁶ Article Adoption. Glossaire d'Ars industrialis. <<http://arsindustrialis.org/adoption>>

Il ne faut donc pas restreindre le champ des possibilités éducatives autour de l'identité numérique. D'ailleurs, la question n'est pas uniquement celles des usages ou des bonnes pratiques, mais également celle des données et de soi.

Contrôle de ses données et contrôle de soi

Ce contrôle de soi implique donc également un contrôle sur ses réalisations et donc sur ses données. Cette production de données ne s'arrête pas aux seuls réseaux sociaux. Elle est de plus en régulière, répétée, évidente mais peu consciente et prend diverses formes d'autant que les jeunes générations pratiquent de plus en plus des dispositifs mobiles, dont il ne faut pas oublier qu'ils constituent des éléments de discordance dans la sphère scolaire. Si le *mobile learning* est parfois évoqué comme piste pour une utilisation éducative, il faut aussi prendre en considération que l'objet *smartphone* est avant tout un moyen d'emporter une diversité d'éléments de la sphère domestique au sein d'un espace scolaire qui a du mal à tolérer une telle intrusion. Le *smartphone* est donc un moyen d'échapper aux mécanismes de contrôle et d'interdiction au niveau des filtres qui existent sur les réseaux informatiques des établissements ; si Facebook est interdit dans l'établissement, il ne l'est pas sur le mobile qui utilise une autre connexion. Cette possibilité d'échapper au contrôle de l'institution scolaire ainsi qu'à celle des parents ne garantit pas pour autant l'accès à une liberté totale. D'autres dispositifs de contrôle s'exercent au niveau du numérique. Ils sont souvent plus discrets mais d'autant plus puissants et efficaces que l'impression de liberté domine. Plusieurs exemples peuvent être cités. La première est celle de la constitution progressive d'une identité passive qui renseigne sur l'utilisateur à partir de ses habitudes et de la somme des traces qu'il va laisser de manière inconsciente au fur et à mesure de sa navigation. La somme des données collectées par des sociétés tierces permet de dresser des profils publicitaires et de proposer des résultats ou des publicités ciblées. Si ces aspects commencent à être un peu connus, ils ne sont guère enseignés et surtout ils ne sont pas transmis via un processus de rationalisation des connaissances, puisque le contrôle des données suppose une relative connaissance des mécanismes des réseaux ainsi que des méthodes et stratégies des entreprises sur le web. Il y a donc une nécessité à didactiser ces aspects pour mieux les enseigner.

On voit bien la nécessité du développement d'une culture numérique ambitieuse [LED 11]). Or, cette culture numérique implique une capacité à éviter les dispositifs de captation de l'attention ainsi que les mécanismes pulsionnels. Pour pouvoir exister, il faut clairement témoigner d'une capacité à résister.

2. Les réseaux sociaux, des dispositifs qui méritent une formation et qui peuvent être utiles pour former

Cette résistance est d'essence critique. Elle ne peut et ne doit consister en un rejet voire à une exclusion des *hypomnemata*. Au positionnement technophile béat avec ses traditionnels discours révolutionnaires et de nécessité d'adaptation, il ne faut surtout pas privilégier une position attentiste voir complètement technophobe. Les deux positions sont toutes deux une incompréhension très nette de la technique, qui se trouve de fait placée en dehors de la culture ; un reproche déjà fort ancien et qu'a parfaitement décrit notamment le philosophe Gilbert Simondon [SIM 89]. Il faut donc éviter ces deux écueils pour l'intégration des réseaux sociaux au sein des sphères éducatives. Ils demeurent sous-exploités au niveau éducatif, hormis quelques exemples que se plaisent parfois à relayer les médias sans que pour autant cette introduction ne soit réellement développée de manière rationalisée avec des objectifs pédagogiques et didactiques. On remarque d'ailleurs que c'est surtout le caractère social qui a parfois séduit élèves et enseignants...si ce n'est le caractère d'apparence innovante. Cependant, les réseaux sociaux possèdent des atouts évidents en matière de formation. Comme nous le disions dans un article précédent : « *leur fonctionnement diffère des manières de voir l'apprentissage au niveau institutionnel. L'institution scolaire demeure fortement hiérarchisée avec des temporalités cadrées et organisées qui ne sont pas toujours d'ailleurs conçues pour l'épanouissement et le développement de l'individu mais plutôt pour sa mise en conformité comme l'a déjà montré Michel Foucault.* » [LED 11b]

Il convient toutefois d'opérer une distinction des dispositifs qu'on regroupe trop aisément sur le vocable de réseau social. En dehors des réseaux facebook ou twitter qui sont déjà loin d'être équivalents, on peut distinguer deux autres types de réseaux qui présentent des intérêts au niveau éducatif.

1) *Les réseaux de loisirs créatifs*

Très souvent, le fait de présenter les réseaux de loisirs créatifs comme dispositifs innovants en matière de formation et d'interaction surprend souvent des interlocuteurs qui considèrent ces territoires comme essentiellement lié aux loisirs. Or, ce modèle est peut-être le plus intéressant et performant actuellement. Il démontre que l'apprentissage par les réseaux semble toutefois possible mais dans un cadre totalement déconcentrée et non hiérarchisé de manière institutionnelle. L'exemple des réseaux de loisirs créatifs est un modèle opérationnel qui mérite d'être étudié. [LED 2010].

Ce ne sont pas des réseaux sociaux numériques à vocation généraliste à la Facebook mais davantage des réseaux thématiques qui reposent sur des éléments sociaux. Les réseaux thématiques présentent des similitudes avec les communautés de pratiques [WEN 98] en tant que lieu ciblé au niveau de la transmission d'information et de savoirs. Ce type de communauté pouvant être d'ailleurs défini comme « *un réseau social persistant et actif d'individus qui partagent et développent un fond de connaissances, un ensemble de croyances, de valeurs, une histoire et des expériences concentrées sur une pratique commune et/ou une entreprise commune* » (Barab, Makinster & Scheckler, 2004, p. 55)

Le modèle est construit autour de l'autoformation en tant que poursuite de l'apprentissage de manière plus autonome. Il s'agit nettement d'une évolution de la culture de la formation [CAR 2001]. Parmi ces réseaux, il est impossible de faire l'impasse sur un réseau social thématique qui connaît un succès croissant : *Ravelry*.

Consacré au crochet et au tricot, le réseau permet à ses usagers⁷ de partager gratuitement (*licence creative commons*) ou contre rétribution des patrons (micro-paiement notamment avec paypal) et des photos de réalisations qui sont là aussi pour montrer des réalisations et des progressions. Les usagers s'inscrivent dans la logique du PKM (*personal knowledge management*) en constituant leur propre environnement informationnel et de travail correspondant à leurs besoins en stockant et en organisant notamment par tags des patrons et des modèles mis en ligne par d'autres membres. Les relations y sont davantage basées sur les possibilités d'échange et d'apprentissage. Les usagers peuvent y trouver conseils et gérer leurs projets de façon progressive. Ils peuvent également trouver des idées selon la laine dont il dispose, refaire des projets réalisés par d'autres voire apporter des améliorations et des innovations. La motivation est telle parfois que des usagers n'hésitent à pas à améliorer leurs compétences et connaissances par motivation en dehors des compétences techniques en matière de tricot et de crochet. Il est ainsi fréquent de rencontrer des usagers qui ont amélioré leurs compétences linguistiques pour parvenir à comprendre des patrons et les explications associées en anglais, italien voire en japonais. De la même façon, les usagers développent des compétences numériques et informationnelles.

2) *Les réseaux de signets sociaux*

Des potentialités sont également offertes par les réseaux de signets sociaux comme *Delicious* et surtout *Diigo*. Ils constituent probablement la meilleure réussite en matière de folksonomie d'usage des tags et sans doute également une des meilleures applications issues du web 2.0. Leur intérêt éducatif a déjà été souligné [DRE 09] Pourtant encore en 2012, beaucoup d'utilisateurs ignorent leur existence. Ils sont donc la poursuite en ligne d'une pratique qui était liée initialement au navigateur. L'utilisateur ajoutait au répertoire de signets les sites trouvaient intéressants pour pouvoir y retourner rapidement. Les utilisateurs les plus avancés s'étaient constitués peu à peu des répertoires organisés avec des arborescences. Ce qui va bouleverser les usages avec l'arrivée de *Delicious*, c'est l'implémentation des tags pour gérer ses signets. L'avantage du tag des signets sociaux est qu'il permet de sortir des logiques de catégorisation stricte et des arborescences figées qui contraignent à placer une adresse web dans un seul répertoire. La plateforme Diigo est l'une des plus intéressantes. Plus de 1300 groupes

⁷ Plus de deux millions d'utilisateurs enregistrés à la date du 6 novembre 2010.

thématiques⁸ sont dédiés à des thématiques éducatives ou de recherche. La plateforme est de plus en plus un véritable réseau social avec des fonctionnalités avancées. La recherche d'information est devenue synonyme de moteur de recherche voire de « googlisation » pour beaucoup d'utilisateurs. Les signets sociaux diffèrent de la traditionnelle médiation des moteurs en se distinguant de la simple requête et requiert d'autres habiletés. Il s'agit plutôt d'une construction sur du long terme qui contraste avec celle du bouton poussoir qui correspond parfois à une forme d'impulsion de l'esprit à laquelle le moteur de recherche répond inexorablement. Sans pour autant prétendre proposer une alternative équivalente au moteur de recherche, les signets sociaux permettent de trouver de l'information plus intéressante voire plus pertinente via les folksonomies. Elles fonctionnent sur deux plans principaux : le premier repose sur la sérendipité, le second est plus lié à la veille. Il est ainsi fréquent d'accéder à de l'information ou à un site que le moteur de recherche ne renvoie pas dans ses premiers résultats ou que le moteur n'a pas encore indexé. Ces systèmes reposent donc essentiellement sur des aspects de médiation numérique articulés avec la reconnaissance de personnes ressources ou identifiées comme expert dans un domaine particulier. Il s'agit donc autant d'identifier des ressources numériques que des usagers experts. C'est sans doute pour cette raison que les signets sociaux développent de plus en plus des fonctionnalités proches des réseaux sociaux avec notamment des profils porteurs de sens. C'est d'ailleurs par l'action régulière de taguer que les usagers finissent par construire un profil qui décrit leurs principaux centres d'intérêt.

Or cette construction est souvent plus riche mais parfois moins consciente que sur les réseaux comme Facebook. [COU 2010]. En effet, trop souvent l'utilisateur oublie que dans le fait de sélectionner et de taguer des ressources, il finit aussi par se décrire lui-même. Les signaux sociaux ne sont pas uniquement des dispositifs mnémotechniques, ils sont également des *hypomnemata* en tant qu'écritures de soi. Cependant peu d'utilisateurs les utilisent pleinement de cette manière privilégiant les aspects collaboratifs ou de veille, ou préférant une stratégie conservatrice un peu rassurante. Or, la conscience que ces outils sont des écritures de soi permet de développer une forme de vigilance accrue quant au contenu qu'on met à disposition, que ce soit les ressources, les tags ou les annotations émises. Mais il s'agit surtout de considérer l'outil comme un moyen d'améliorer soi-même ses pratiques de sélection et d'annotation, notamment quand on sait qu'elles peuvent être lues et utiles à d'autres. Si bien que lorsque le travail de sélection de ressources est effectué de manière qualitative avec une véritable analyse de la ressource, il fournit la preuve d'une expertise avérée. Tandis que la tentation de taguer pour lire le document ultérieurement témoigne plutôt d'une impulsion ou de la manifestation d'une crainte : celle de rater ou d'oublier quelque chose.

3. Quelle relation école-sphère domestique ?

La construction d'une identité numérique ne peut se construire uniquement sur des temporalités scolaires. C'est donc toute l'interaction entre l'institution et la sphère domestique qu'il faut repenser. Facebook apparaît comme un élément intéressant à étudier dans le cadre de cette relation.

Le cas facebook

Le réseau de Zuckerberg est fréquemment mis à l'index par les administrateurs réseaux des établissements scolaires et les principaux et proviseurs. Cela démontre évidemment une attitude de défiance à l'égard d'un réseau qui apparaît antinomique avec l'École voire complètement anti-scolaire. Facebook apparaît donc comme un lieu de conversations phatiques et ludiques, bien éloigné des préoccupations scolaires, ce que renforcent tous les discours sur les dangers et les dérives du réseau

⁸ Beaucoup de groupes ne dépassent pas 3 ou 4 membres, plus d'une centaine ne contenant d'ailleurs qu'un seul. Il faut toutefois souligner la présence de groupes massifs de plus de 1000 membres notamment autour des aspects liés aux nouveaux outils du numérique et leurs conséquences sur la pédagogie. .

qui sont régulièrement relayés par les médias traditionnels au prix d'une forte exagération et mise en scène bien souvent. Les interactions ne sont pas toutes dignes d'intérêt et peuvent avoir un pouvoir de nuisance quand il s'agit d'insultes, de remarques dégradantes ou de rumeurs. Ces phénomènes de cyberintimidation existent et se sont accrus avec le nombre d'utilisateurs présents. La méfiance et les critiques autour du réseau ne sont donc pas illégitimes. Mais sa non prise en compte dans les formations ne rend pas service aux élèves et étudiants qui en sont de grands utilisateurs. Certes, il y a un apprentissage au fil de temps et un apprentissage par pairs mais il est intéressant de développer une analyse plus complète de la façon dont fonctionne un tel réseau social, notamment son modèle économique.

La mise à l'écart ne semble donc pas une bonne solution d'une part, car facebook constitue de plus en plus un prolongement de l'École dans ses relations entre élèves d'une part, voire entre élèves et enseignants d'autre part. En effet, beaucoup d'élèves utilisent facebook pour s'entre-aider via des groupes dédiés ou le chat intégré. Les devoirs et autres travaux demandés par les enseignants s'effectuent de façon collaborative et de plus en plus par le biais du numérique. L'institution ne peut feindre d'ignorer ce phénomène, d'autant que l'inscription au réseau social fait partie de la constitution d'une sociabilité juvénile démontrée par de nombreux travaux (Voir les travaux sur les réseaux sociaux de Danah Boyd notamment). Cette sociabilité apparaît essentielle pour la constitution du besoin d'affirmation des adolescents. Ces derniers déplorent régulièrement de ne pas parvenir à importer au sein de l'institution, des connaissances et des savoirs acquis à la maison [FLU 2007]. Il se produit dès lors une rupture dans la transmission de compétences, sans compter que les réelles potentialités éducatives des dispositifs ne sont pas utilisées, ce qui laisse à nouveau le champ libre à l'influence des industries publicitaires.

Les enseignants utilisent rarement facebook pour « professer » directement. Par contre, il est possible de diffuser des conseils et informations via des pages dédiées voire d'opérer des liens entre les comptes officiels d'étudiants et leur compte facebook. La présence de l'enseignant sur le réseau social permet de prolonger l'influence et la médiation de l'enseignant en dehors des lieux traditionnels.

Mais cette relation ne semble pas si aisée désormais. En effet, les étudiants hésitent de plus en plus à laisser l'enseignant découvrir leur vie personnelle. Le fait que facebook mélange allègrement professionnel et personnel peut être perturbant. De plus, l'enseignant peut apparaître comme celui qui rappelle à l'ordre. On peut toutefois considérer qu'il va aussi de ce fait distiller des éléments opportuns pour le cours voire pour la future évaluation, ce que nous faisons davantage sur twitter en ce qui nous concerne. Olivier Ertzscheid, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, utilise facebook avec ses étudiants⁹ qui sont la plupart ses amis sur le réseau. Il parvient à rencontrer ainsi une disponibilité plus grande des étudiants sur facebook plutôt que par d'autres moyens classiques, notamment lorsqu'il s'agit de diffuser une information à n'importe quel moment. Il remarquait également que les étudiants se montraient plus avisés en ce qui concerne les publications sur facebook avec une forte diminution des photos de soirée notamment.

Facebook présente également un autre mérite d'ampleur, celui de prolonger les relations une fois l'institution quittée. En effet, le contact avec les élèves et étudiants peut ainsi se prolonger pour voir leur évolution continue. Ce prolongement relationnel permet à l'enseignant de pouvoir continuer à veiller sur ses élèves.

Des pistes à construire

Les réseaux types facebook ne sont cependant des outils pour tout faire. Il faut également rappeler que le réseau est théoriquement interdit au moins de 13 ans. Il convient donc d'imaginer d'autres moyens et dispositifs pour construire son identité numérique durant la période scolaire. Il existe des

⁹ Prof 2.0 : Pourquoi je suis « ami » avec mes étudiants. 17 avril 2010 *Ecrans* <
<http://www.ecrans.fr/Prof-2-Pourquoi-je-suis-ami-avec,9609.html>>

perspectives déjà anciennes en ce qui concerne la mise en place de portfolios numériques couplés à des plateformes de réseau social qui peuvent être mise en place à partir de solutions open source telle *Elgg*¹⁰ ou *Mahara*¹¹. Elles permettent une construction sur une longue durée voire sur une scolarité entière. La formation aux écritures de soi pourrait alors s'effectuer dans ce cadre avec une production essentiellement valorisante et qui aurait pour but de démontrer une progression et des réalisations. Le portfolio serait alors un outil d'évaluation au sens étymologique, c'est-à-dire un outil pour conférer de la valeur. Mario Asselin au Québec travaille depuis des années sur ce type de dispositifs notamment pour inciter les élèves à écrire et produire des documents numériques.

Dans tous les cas, il s'agit de placer l'élève en position active en ce qui concerne son identité numérique. L'écriture de soi peut donc commencer de manière précoce dans des environnements sécurisés. A charge pour l'élève de parvenir au fur et à mesure de donner une cohérence à « *des contenus disparates pour en faire une unité* »¹². Cet apprentissage régulier et précoce permet de mieux envisager la diversité des dispositifs numériques et *hypomnemata*. Une telle formation permettrait également la prise de conscience que chaque trace, chaque action ou message sur les réseaux, en particulier les réseaux sociaux numériques sont en fait des écritures de soi.

Conclusion : rejoindre les littératies informationnelles et des nouveaux médias

Cet apprentissage aux écritures de soi s'inscrit pleinement dans une formation ambitieuse aux cultures numériques. Il repose pleinement sur le constat d'une convergence médiatique [JEN 2006]. Une convergence opérée de fait par des élèves qui ne distinguent plus les différents types de médias du fait d'un accès aux ressources essentiellement numérique. Cela implique une convergence en matière de formation qui peut se traduire par le développement d'une translittératie qui rejoint les conclusions françaises autour de la culture informationnelle [SER 08], [LED 09], [CHAP 10] :

La translittératie [THO 07] peut se définir comme « *l'habileté à lire, écrire et interagir par le biais d'une variété de plateformes, d'outils et de moyens de communication, de l'iconographie à l'oralité en passant par l'écriture manuscrite, l'édition, la télé, la radio et le cinéma, jusqu'aux réseaux sociaux* »¹³.

Cette perspective proche d'une didactique de l'information [DUP 06] permettrait de conférer une légitimité à cette formation. Avec des objectifs dédiés, des savoirs et savoir-faire identifiés et des dispositifs de production dédiés, cela fonderait de manière plus ambitieuse une culture autant informationnelle que numérique. Ainsi élèves et étudiants pourraient tirer profit de ces dispositifs au-delà d'usages mimétiques ou de type phatique pour construire une identité numérique autant intellectuelle que professionnelle avec une inscription dans la durée démontrant une réelle progression. Evidemment, cela nécessite un travail didactique d'envergure et de nouvelles stratégies et de dispositifs de formation, qui contraste nettement avec les mauvais choix et erreurs de jugement qui ont pu être menés ces dernières années et dont les projets de *Learning Centers* dans le secondaire représentent les derniers avatars d'une idéologie managériale et administrative de l'Education. L'écriture de soi place davantage le travail éducatif dans les processus pédagogiques et didactiques plus longs, mieux raisonnés et favorise le développement de l'individu et les possibilités offertes pour transmettre et apprendre avec les autres. L'écriture de soi implique un souci de soi qui est aussi un souci des autres, c'est-à-dire une forme de veille. On est bien loin des dérives qui privilégient les

¹⁰ < <http://www.elgg.org/> >

¹¹ < <http://mahara.org/> >

¹² Foucault, M., *Dits et écrits. Tome 2 : 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001, p. 1241

¹³ La traduction en français a été trouvée sur le blog de François GUITÉ. In *Guitéf*. Disp. Sur : <<http://www.oportun.ca/guitéf/archives/003901.html>> Citation originale : « *Transliteracy is the ability to read, write and interact across a range of platforms, tools and media from signing and orality through handwriting, print, TV, radio and film, to digital social networks.* »

approches matérielles davantage visibles mais totalement vides en contenu et qui au final ne sont que des instruments de flatterie au service des responsables d'établissements et des administratifs qui ont l'impression de laisser une trace.

Il faut désormais substituer au culte de ces égos, une véritable politique éducative des écritures de soi.

Bibliographie

[BAR 04] BARAB, S.A., MAKINSTER, J.G., SCHECKLER, R. (2004). Designing system dualities: Characterizing an online professional development community. In S.A. Barab, R. Kling et J. H. Gray (dir.), *Designing for virtual communities in the service of learning*. p. 53-90). Cambridge: Cambridge University Press.

[CAR 01] CARRE, P. *De la motivation à la formation*. L'Harmattan, 2001

[CHA 10] CHAPRON, F, DELAMOTTE, E. (dir.) (2010). *L'éducation à la culture informationnelle*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2010

[COU 10]COUTANT, A. STENGER, T. (2010) *Processus identitaire et ordre de l'interaction sur les réseaux socionumériques*. In *Les Enjeux de l'information et de la communication*. <http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2010/Coutant-Stenger/index.html>, date de la dernière visite: 20 octobre 2010.

[COU 2011] COUTANT, A. « des techniques de soi ambivalentes » *Hermès* n°59, 2011, p. 53-58

[DRE 09] DRESCHLER, M. (2009). *Les pratiques du socialbookmarking dans le domaine de l'éducation : affordances sémantiques, socio-cognitives et formatives*. Thèse de doctorat en information-communication. (sous la dir. de Vincent Meyer et Brigitte Simonnot). Université de Metz. 2009

[FOU, 2001] Foucault, Michel., *L'Hermeneutique Du Sujet : Cours Au Collège De France*. Seuil, 2001.

[FLU 07] FLUCKIGER, C. L'évolution des formes de sociabilité juvénile reflétée dans la construction d'un réseau de blogs de collégiens. In *Doctoriales du GDR TIC & Société, Marne-la-Vallée*. 15-16 janvier 2007. Disp. sur : < http://gdrtics.u-paris10.fr/pdf/doctorants/2007/papiers/Fluckiger_C.pdf>

[JEN 06] JENKINS, H. (2006). *Convergence Culture: Where Old and New Media Collide*. New York University Press.

[LED 09] LE DEUFF, O. *La culture de l'information en reformation*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Université Rennes 2, septembre 2009.

[LED 10] LE DEUFF, O. « Réseaux de loisirs créatifs et nouveaux mode d'apprentissage », *Distances et savoirs*. Vol.8, n°4, p.601-621

[LED 11a] LE DEUFF, O. *La formation aux cultures numériques. Une nouvelle pédagogie pour une culture de l'information à l'heure du numérique*. Fyp éditions.

[LED 11b] LE DEUFF, O « Education et réseaux sociaux. Des environnements pour la formation ou qui nécessitent une formation ? », *Hermès* n°59, 2011 p. 67-73

[LED 12] LE DEUFF, O. *Du tag au like. Les folksonomies et l'homme documenté*. Fyp éditions, 2012

[MER 10] MERZEAU, Louise (coord.) « Présence numérique : de la gestion d'une identité à l'exercice d'une liberté. » in *Documentaliste - Sciences de l'Information* 47, N° 1, mars 2010 ; p.28-69.

[STI 08] STIEGLER, B. (2008). *Prendre soin : Tome 1, De la jeunesse et des générations*. Paris, Flammarion, 2008

[THO 07] THOMAS, S. et ali. (2007) Transliteracy: Crossing divides. *First Monday*, Volume 12 Number 12 - 3 December 2007
<<http://www.uic.edu/htbin/cgiwrap/bin/ojs/index.php/fm/article/viewArticle/2060/1908>>

[WEN 98] WENGER, E. (1998). *Communities of practice : Learning, meaning and identity*. Cambridge: Cambridge University Press